

Zones humides des Pyrénées centrales

n° 5



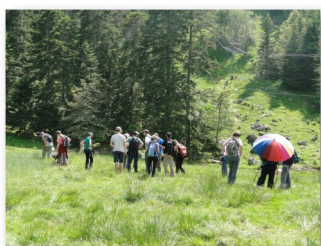
Le bulletin d'information de la Cellule d'Assistance Technique
Zones Humides Pyrénées centrales

♦ Editorial

Voici maintenant 3 ans que la CATZH Pyrénées centrales œuvre auprès des gestionnaires et propriétaires de zones humides du Comminges et des Hautes-Pyrénées, l'occasion pour nous de faire un petit bilan. Au total, la CATZH rassemble aujourd'hui **20 adhérents pour environ 100 ha** de zones humides préservées et gérées. La plupart de nos adhérents sont des communes ou des exploitants agricoles. On compte d'ailleurs **3 nouveaux adhérents**: 2 pour des prairies et des landes humides suite à leur contractualisation à la MAET zones humides et la Communauté de Communes du Canton de Saint Bât pour une zone humide sur la station du ski du Mourtis à Boutx.

Mais la CATZH c'est aussi des réponses à des sollicitations concernant les zones humides : **inventaires des zones humides** en Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne, diagnostic de zones humides dans le cadre de **procédure loi sur l'eau**, participation à des réunions, sur le thème des zones humides, **échanges de données** naturalistes et cartographiques ...

Une place importante à l'information et la sensibilisation : Des réunions de présentation ainsi que des entretiens **avec des communes** ou des collectivités ont été organisés pour sensibiliser les élus à la problématique des zones humides afin qu'ils puissent à leur tour relayer l'information. Le public a également eu l'opportunité de **participer à des animations** organisées par la CATZH : sortie découverte des landes humides du Polygone de Juillan, visite de parcelles en zones humides chez un agriculteur à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, chantier d'arrachage de plantes invasives...



Sortie au Mourtis lors d'une
réunion technique

Depuis quelques semaines, la CATZH Pyrénées centrales a un nouveau site internet. Celui-ci plus complet que le précédent vous fournira une base

d'informations concernant les zones humides. De plus, un espace dédié aux adhérents permettra de favoriser les échanges d'expériences entre eux. Vous pourrez également être informés des animations, des réunions techniques à venir via la rubrique Agenda mise à jour régulièrement. Pour venir le visiter :

www.zones-humides-pyrenees-centrales.fr



Enfin, la communication passe aussi par **la réalisation de documents**: prospectus, affiches de présentation, chemises porte-documents, bulletins d'informations réguliers et un nouveau site internet pour la CATZH Pyrénées centrales.

Et pour la suite :

Tout d'abord, la CATZH **poursuivra son travail auprès de ses adhérents** : chantier de restauration de la Hiasse à Aucun, projet de gestion et d'aménagement du Polygone à Juillan, reprise du sentier pédagogique de la tourbière de Cuguron... De plus, la CATZH Pyrénées centrales continuera également ses actions de diagnostics, de conseils et de sensibilisation auprès de nouveaux gestionnaires ou propriétaires de zones humides en espérant ainsi pouvoir maintenir de nombreuses zones humides sur le Comminges et les Hautes-Pyrénées.



Restauration de la Hiasse à Aucun

Bonne lecture!

Sommaire

- Editorial	Page 1
- La CAT ZH Pyrénées Centrales vous présente ...: La mouillères calciques de Trébons de Luchon	Page 2
- En visitant les zones humides...: L'Azuré, la Gentiane et la fourmi	Page 3
- Question technique : Le pâturage en zone humide	Page 3
- Réglementation : Documents d'urbanisme et zones humides	Page 3
- Retour sur...: Sortie sur les zones humides du Val d'Azun	Page 4
- Autour des zones humides : Utilisation de la tourbe	Page 4

Zones humides des Pyrénées centrales



♦ La CAT ZH Pyrénées Centrales vous présente ...

Mouillères calcaïques de Trébons de Luchon

Trébons-de-Luchon, une des plus petites communes de Haute-Garonne, est située à quelques kilomètres de Bagnères-de-Luchon. Cependant, elle a une autre singularité: elle abrite un milieu original appelé **mouillère calcaïque** qui associe plusieurs types de zones humides: bas-marais alcalins, prairie marécageuse, mégaphorbiaie et **source pétrifiante**. L'eau de ces sources est particulière car elle est très chargée en calcium (eau dure). Lorsque l'eau sort de la source, au contact de l'oxygène, ce calcium précipite par réaction chimique. Des mousses, **les cratoneurons**, qui filtrent ces eaux, se retrouvent alors piégées lorsque le calcium précipite.



Le travertin

Ainsi, apparaît une roche calcaire d'origine biologique qu'on appelle **travertin** qui forme années après années tout un tas de vasques. Au bout de plusieurs siècles des pans entiers de versant ont été recouverts de ces mousses et petits végétaux pétrifiés.



Les travertins recouverts de cratoneurons

Primevère farineuse



Ce site, par ses caractéristiques si singulières, abrite également une **flore remarquable**: Primevère farineuse, Epipactis des marais, Grasette commune (plante carnivore) ou encore la Lysimaque éphémère.



Grassettes communes



Epipactis des marais

Cette dernière, **Lysimachia ephemera**, est une plante rare, protégée au niveau national. Elle fleurit en juillet-août en formant des hampes florales terminées par un long épis de fleurs blanches. **Trébons-de-Luchon est la seule station** où cette espèce est présente en Midi-Pyrénées. En 2004, 500 individus avaient été comptés sur le site.



Lysimaque éphémère

Entretien des routes et sources pétrifiantes: formation des agents du Pôle routier de Luchon du Conseil Général de Haute-Garonne

Suite à des travaux menés par le Conseil Général 31 ayant impacté une source pétrifiante, des mesures compensatoires ont été prises sur la mouillère calcaïque de Trébons-de-Luchon. Le Conseil Général 31 s'est donc engagé à prendre des précautions concernant l'entretien des accotements au niveau de la source pétrifiante et réaliser une formation pour ses agents de terrain sur la connaissance et la gestion de ces milieux.

Le 20 mai dernier, l'AREMIP et la CATZH sont intervenus auprès des agents du pôle routier de Luchon afin de les informer sur la gestion des sources pétrifiantes. Les dépôts de travertins se faisant en situation de pente, **ils sont fréquents sur les talus des routes** et chemins où il y a des sédiments calcaires. Ils se développent en suintements, réseaux de petits ruisseaux ou en cascade. En tant que zones humides, les sources pétrifiantes doivent faire l'objet d'études préalables en cas d'aménagement, d'autant plus que c'est un habitat prioritaire de la Directive Habitats Natura 2000. De plus, **une attention particulière doit leur être portée dans la gestion courante** compte tenu de leur fragilité.

Les agents ont donc reçu des explications concernant la formation de ces milieux et les espèces qu'on peut y trouver. Un rappel de la législation sur les zones humides leur a également été présenté. Ensuite, plus concrètement, **les sources pétrifiantes ont été balisées** au niveau de la route pour qu'elles puissent être repérées par les agents du pôle routier. Des consignes de gestion au niveau des sources pétrifiantes ont également été données: **pas de passage de l'épaveuse** (milieu en formation mou et sensible) ni de désherbage chimique, respect des écoulements d'eau et maintien du milieu ouvert en coupant périodiquement les arbustes à la main. Les agents du service routier se sont engagés à respecter ces consignes. Ils se sont également proposés pour nous faire **un retour d'expérience** sur les résultats de ces mesures de gestion et à nous informer sur les autres sites de sources pétrifiantes qu'ils pourraient rencontrer lors de leur travail d'entretien des bords de routes.



Formation sur le terrain des agents du pôle routier de Luchon du CG 31

Zones humides des Pyrénées centrales



♦ En visitant les zones humides ...

L'Azuré, la Gentiane et la fourmi:

L'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) est un petit papillon bleu qui a un cycle de reproduction particulier. En effet, la femelle pond ses œufs uniquement sur les boutons floraux de la **Gentiane pneumonanthe**. Cette fleur violette, dont la floraison s'étend de juillet à octobre, est présente principalement en **milieu humide** (landes humides, marécages, tourbières...).

La chenille sort ensuite de son œuf, mange le bouton de la fleur puis se laisse tomber au sol. Là, elle produit des sécrétions qui attirent **des fourmis** (du genre *Myrmica*). Celles-ci adoptent la chenille et vont la nourrir **à l'intérieur de la fourmilière** jusqu'à ce qu'elle se métamorphose en papillon adulte pour recommencer un nouveau cycle.

La survie de ce papillon repose donc sur la présence, dans un même lieu, de la **Gentiane pneumonanthe** et des bonnes espèces de fourmis. Par conséquent, l'Azuré des mouillères est une espèce menacée. Elle est d'ailleurs protégée au niveau communautaire (européen).



♦ Question technique

Le pâturage en zones humides pour la gestion du milieu naturel:

Le pâturage en zones humides peut être mis en place pour deux objectifs : la **production agricole** (pâturage pour l'exploitation) ou la **gestion du milieu naturel**. Dans le cas d'un objectif de gestion de l'espace, le pâturage est utile pour **maintenir les zones humides ouvertes** en limitant l'enfrichement et en augmentant la richesse floristique et faunistique. Le pâturage doit exercer une pression sur le milieu assez forte pour atteindre les objectifs de gestion attendus et suffisamment faible pour éviter les perturbations liées au surpâturage. La production fourragère étant souvent faible dans ces milieux, **un pâturage extensif avec des races rustiques** est le plus souvent préconisé. En fonction du contexte, des caractéristiques du milieu et des objectifs de gestion, trois types d'herbivores sont couramment utilisés : **les bovins, les équins et les ovins**. Chacun possède des qualités différentes en termes d'adaptation aux milieux (portance, sensibilité sanitaire) et de comportements alimentaires qui peuvent les rendre complémentaires. La pression de pâturage est cependant un élément essentiel de la réussite de ce type de gestion de l'espace. Sur la période de mise en herbe, elle est généralement fixée au dessous de **1 UGB*/ha voire 0,5 UGB/ha** dans certains cas. Le **pâturage tournant** est souvent utilisé pour mieux gérer la pression de pâturage exercée sur chaque enclos en fonction de la

dynamique de la végétation et limiter les risques parasitaires pour les animaux. Le pâturage s'exerce généralement de mars, lorsque le sol s'avère suffisamment portant, jusqu'à septembre. Il peut également être associé à **une fauche des refus** à l'automne.



*UGB: Unité de Gros Bétail

Pâturage sur la tourbière de Cuguron

♦ Réglementation

Documents d'urbanisme et zones humides:

Les documents d'Urbanisme tels que les **PLU** (Plan local d'Urbanisme), les **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) ou les **cartes communales** cadrent l'aménagement du territoire en tenant compte des enjeux environnementaux et du développement durable. L'article L121-1 du Code de l'urbanisme stipule d'ailleurs que les documents d'urbanisme **«déterminent les conditions permettant d'assurer la préservation de la qualité de l'eau, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux naturels»**. Ces documents se doivent donc d'être compatibles notamment avec un document appelé **SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Celui-ci est un **document de planification** qui fixe pour chaque bassin hydrographique les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques dont les zones humides font parties. Ici, c'est le SDAGE Adour Garonne qui définit ces orientations. Concernant les zones humides, il précise que **«les SCOT, les PLU et les cartes communales doivent intégrer, dans le zonage et la réglementation des sols qui leur seront applicables, les objectifs de protection des zones humides représentant un intérêt environnemental particulier ou les zones stratégiques pour la gestion de l'eau»**. Pour résumer, la gestion et la protection des zones humides passent également par les documents d'urbanisme qui doivent tenir compte de la présence de zones humides sur leur territoire.

Pour plus

*DDT: Direction Départementale des Territoires



Cependant avant tous travaux sur des zones humides, n'hésitez pas à nous contacter!
Nous pourrions vous conseiller ou vous diriger vers des professionnels du travail en zone humide.

Zones humides des Pyrénées centrales



♦ A venir!!

- * Réunion technique : présentation de l'inventaire Zones humides réalisé sur le département des Hautes-Pyrénées (hors SAGE Adour Amont)

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet (www.zones-humides-pyrenees-centrales.fr) pour plus d'information.

♦ Retour sur Sortie sur les zones humides du Val d'Azun

Le **jeudi 31 juillet 2014**, l'AREMIP et la CATZH Pyrénées centrales organisaient une sortie sur plusieurs zones humides du Val d'Azun. La journée a débuté par une visite de **la Hiasse à Aucun**. Cette prairie humide, située dans un virage à l'entrée du village, s'était peu à peu boisée, perdant de son intérêt écologique et réduisant la visibilité pour les automobilistes. Ces deux problématiques ont débouché sur un **chantier de restauration** porté par l'AREMIP, en partenariat avec la commune d'Aucun et le Parc National des Pyrénées et financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les arbres ont été coupés, les rigoles remises en état et la fauche tardive de l'ensemble de la parcelle est prévue à l'automne. Le public a pu voir à travers un paysage fleuri, des **plantes typiques de zone humide** (Reine des prés, Angélique des bois, Laîche paniculée, ...). La mise en œuvre du chantier de restauration a également été expliquée en fonction des **enjeux écologiques et hydrologiques** du site.

Après un pique-nique avec vue sur la **tourbière du col de Bordères**, l'après-midi a été l'occasion de découvrir la diversité de milieux humides autour du **lac d'Estaing** et d'observer **une flore et une faune variées**. La dizaine de personnes présente a apprécié cette journée ensoleillée et riche de connaissance.



La Hiasse à Aucun



Le Nacré de la Sanguisorbe

♦ Autour des zones humides

La tourbe se forme dans des milieux humides et pauvres en oxygène, les tourbières, sur plusieurs dizaines de siècles. Cette tourbe est le produit de la **fossilisation de débris végétaux** (des sphaignes par exemple) par des microorganismes (bactéries, champignons, arthropodes...).



Habitation islandaise en tourbe

Depuis de nombreux siècles, les Hommes ont su utiliser cette ressource pour **différents usages**. Son utilisation la plus connue est dans **l'agriculture et l'horticulture**. En effet, la tourbe est un bon support de culture notamment par sa faculté à retenir l'eau. Elle est aussi utilisée comme **combustible** dans certains pays comme l'Irlande. Elle est comprimée sous forme de briquettes pour une meilleure combustion et dégage alors une odeur très particulière appréciée de la population. Les feux de tourbes servent encore dans les processus de fabrication de certains whiskies écossais. La tourbe a également autrefois été utilisée comme **matériau de construction** dans les pays où le bois venait à manquer (Irlande, Islande). Les murs étaient construits avec des briques de tourbe et le toit recouvert d'un tapis de pelouse. Ces avantages : être facilement manipulable et être un bon isolant thermique. Aujourd'hui, on trouve de nouveaux usages à la tourbe, notamment dans le **traitement des eaux usées** (rôle de filtre), dans la lutte contre les hydrocarbures ou encore en soins corporels (massage).

Cependant, l'exploitation intensive de la tourbe a conduit à **la destruction de nombreuses tourbières** dans le monde dont certaines ayant un patrimoine naturel important. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'exploitation de la tourbe est donc réglementée voire interdite (ex: Suisse).

Rédaction: Claudia Etchecopar Etchart (AREMIP)
Crédit photo: AREMIP

Contact:

CAT ZH Pyrénées Centrales
13 rue du Barry
31210 Montréjeau
05.61.95.49.60
aremip@wanadoo.fr

Cette action est cofinancée par :

